

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

## ARRÊTÉ

### Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu les propositions des ministres en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu le Décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 modifié portant création de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech), notamment son article 11.

Arrête

#### Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) :

1) En qualité de représentants des organismes de recherche :

- M. Sébastien BAROT, directeur de recherche IRD, membre de l'UMR « Institut d'écologie et des sciences de l'environnement » (IEES), Paris ;
- Mme Marie-Christine BOUTRON-RUAULT, directrice de recherche Inserm, membre de l'UMR « Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations » (CESP), Villejuif ;
- Mme Laetitia GUERIN-SCHNEIDER, chargée de recherche Irstea, directrice adjointe de l'UMR « Gestion de l'Eau Acteurs Usages » (G-Eau) ;
- M. Guy RICHARD, directeur de recherche Inra, directeur de l'unité « Délégation à l'expertise scientifique collective, à la prospective et aux études » (DEPE), Paris.

2) En qualité de personnalités désignées en raison de leurs compétences scientifiques ou professionnelles :

- Mme Saraly ANDRADE DE SA, maître-assistante, Institute for environmental sciences, University of Geneva, Genève, Suisse ;
- Mme Sandrine BARREY, maître de conférences Université Toulouse 2, membre de l'UMR « Laboratoire interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), Toulouse ;

- Mme Christine FARCY, chargée de cours Université catholique de Louvain, Faculté des bioingénieurs, Louvain, Belgique ;
- M. Thomas NESME, professeur Bordeaux Sciences Agro, membre de l'UMR « Interactions Sol Plante Atmosphère » (ISPA), Bordeaux ;
- M. François NICOL, directeur du département Génie des procédés - Veolia Research & Innovation, président de la Société française de génie des procédés, Paris ;
- M. Dominique RENAUDET, ingénieur École Centrale Paris et École nationale du génie rural, des eaux et des forêts et président-fondateur de NéoClide, Paris ;
- M. Yves TREGARO, docteur-ingénieur INA-PG, médiateur délégué des relations commerciales agricoles, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Paris.

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- M. Alain DENISE, professeur Université Paris-Sud, directeur de l'École doctorale Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) de l'Université Paris-Saclay, membre de l'UMR « Laboratoire de recherche en informatique » (LRI) et de l'UMR « Institut de biologie intégrative de la cellule » (I2BC), Orsay ;
- M. Laurent FALK, directeur de recherche CNRS, directeur de l'UMR « Laboratoire Réactions et génie des procédés » (LRGP), Nancy ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Mme Carole JOUVE-MOLINA, professeure des universités, Institut national des sciences appliquées (INSA) de Toulouse, directrice de l'UMR « Laboratoire d'ingénierie des systèmes biologiques et procédés » (LISBP), Toulouse.

## Article 2

Le Directeur Général de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **29 OCT. 2019**

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,



Philippe VINÇON